

JAPON – circuit 15 jours / 12 nuits

Départ à partir du 25/26 février 2027

(dates à reconfirmer à l'ouverture des vols)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SIGNATAIRE DU CONTRAT - A COMPLETER DE FACON TRES LISIBLE

NOM _____ Prénom _____ Date Naiss. _____

NOM _____ Prénom _____ Date Naiss. _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Courriel _____

Contact d'un proche à contacter en cas d'urgence _____

Nom de l'amicale où vous êtes adhérents

En tant que Retraités LCL. ☐ Conjoint LCL ou assimilé d'un membre retraité LCL ☐ Extérieur LCL ☐

Période de voyage	35-39 personnes	Base 30-34 personnes	Base 25-29 personnes
Entre le 25 février et le 15 mars 2027 (à reconfirmer)	3 505 €	3 610 €	3 760 €
Prix Ferme et définitif sur la devise			

SERVICES COMPRIS

Les vols internationaux Paris / Osaka // Tokyo / Paris sur vols réguliers sur Air France/KLM – enveloppe estimée à 1000 € TTC – selon tarif en vigueur à l'ouverture des vols). Les transferts et la mise à disposition d'un autocar privé grand tourisme (40 pers max – bus de 43 sièges). Le trajet en TGV Shinkansen entre Hiroshima et Kyoto (transport des bagages en camion, à part). La surcharge 'carburant'. Les taxes d'aéroports - révisables jusqu'à J-21. 12 nuits en hôtels de catégorie 3* sup et 4* sur la base d'une chambre double/twin + 1 nuit en Shukubo au Mont Koya + 1 nuit en chambre traditionnelle japonaise dans la région du Mont Fuji sur avec douche et sanitaire privatif. La pension complète du déjeuner du jour 2 au dîner du jour 14, incluant des repas traditionnels tels que : sushis, shabu shabu, yakitoris, bœuf d'Hida, okonomiyaki ... Eau en carafe + thé ou café aux repas selon les restaurants. Toutes les visites et excursions indiquées avec les frais d'entrées. L'assistance à l'aéroport parisien de départ. Les services d'un guide accompagnateur parlant français d'Osaka à Tokyo. La remise d'un carnet de voyage matérialisé incluant 1 guide touristique. Les assurances assistance médicale et rapatriement (option pandémie incluse – couverture à hauteur de 150 000 €). La garantie APST (totalité des fonds déposés). Les pourboires aux guide/chauffeurs. Les audiophones pour la durée du voyage sur place. Les pourboires guide et chauffeur 40 € par voyageur.

SERVICES NON COMPRIS

Les autres boissons. Le port des bagages. Les assurance annulation bagages et interruption de séjour + cas imprévus + grève et catastrophes naturelles + épidémie : + 3 %.

CHAMBRE SOUHAITEE :

- ☐ Deux personnes (couple) ☐ Deux lits - Partage la chambre avec.....
☐ Individuelle (+ 415 € / pers) nombre limité / à reconfirmer par BPL

(*) Dans le cas de l'annulation d'une des deux personnes installées en chambre à partager, la personne restante devra alors s'acquitter du supplément « chambre individuelle ».

SOUSCRIPTION ASSURANCE ANNULATION / BAGAGES OPTIONNELLE

Le prix comprend uniquement l'assistance médicale et le rapatriement. Si vous payez par Carte Bancaire (renseignez-vous auprès de votre banque sur les garanties incluses), vous pouvez être couvert « annulation / bagages ».

Le contrat d'assurance optionnel « annulation, cas imprévus, grève des bagagistes et contrôleurs aérien, catastrophes naturelles, pandémie/épidémie, bagages et interruption de séjour » communiqué vous permet de pouvoir la souscrire ou non en toute connaissance des garanties incluses. En cas de paiement par virement, la souscription de l'assurance optionnelle est recommandée. Pour les paiements CB, vérifiez vos garanties d'assurances auprès de votre banque, certaines cartes type Gold ou Premier proposent déjà certaines garanties.

Je souscris l'assurance optionnelle proposée par BELLE PLANETE : 3 % du montant total du voyage

☐ OUI ☐ NON

La souscription est définitive et non rétroactive. Elle sera facturée avec le solde du voyage.

REGLEMENT :

Dès l'inscription confirmée par Belle Planète : acompte de 500 € / pers

Fin juin 2026 : second acompte de 550 € /pers

Le solde est payable 30 jours avant le départ à réception de notre facture.

Carte Bancaire ☐ lien sécurisé de paiement envoyé par mail - American Express refusée.

Choix de paiement CB séparé si 2 personnes inscrites sur le même bulletin ☐ OUI ☐ NON

NOM _____ TEL _____

Courriel _____

Par virement ☐ (RIB envoyé par la suite)

Pour tout règlement au virement merci de bien préciser les références suivantes : JAPON – FAR LCL - CONTRAT N° 27003 HCEE

FORMALITES DE VOYAGE AU JAPON :

Passeport français valable 1 mois après la date de retour

Merci de nous transmettre la copie couleur de votre passeport, bien lisible, au moins 3 mois avant le départ.

Vous êtes responsables de vos papiers d'identité, n'oubliez pas de vérifier la date de validité et toutes les informations vous concernant. Si vous êtes d'une autre nationalité, merci de vous renseigner auprès de votre ambassade.

Belle Planète ne pourra être tenu pour responsable si le visa est refusé par l'ambassade (quel que soit le motif)

CONDITIONS DE VENTES :

Je soussigné (e), _____ agissant pour le compte de toutes les personnes inscrites sur ce contrat, certifie avoir pris connaissance des conditions particulières de vente jointes, des formalités, de l'offre du programme et de prix ainsi que les conditions de garantie des assurances par l'organisateur BELLE PLANETE et déclare les accepter.

A _____

Le _____

Signature manuscrite :

BULLETIN A RETOURNER PAR COURRIER OU EMAIL

BELLE PLANETE

83 Rue Réaumur 75002 PARIS

Tel : 01 41 66 30 90

Email : sylvie@belleplanete.com ou raphaelle@belleplanete.com

BELLE PLANÈTE – 83 rue Réaumur 75002 PARIS – Téléphone : 01 41 66 30 90
S.A. au capital de 155 000 € - RCS B 428 950 968 - TVA FR 88 428 950 968 - IM 093 110 008
Garantie Financière APST 596 000 € - RCP : HISCOX HA RCP 0240162

La signature du contrat implique l'adhésion aux conditions générales de vente définies par le décret du 15 juin 1994, pris en application de l'article 31 de la loi du 13 juillet 1992 ainsi que l'acceptation de nos conditions particulières de vente :

Art. 1 - ACOMPTE ET REGLEMENT :

Toute inscription à un voyage (groupe ou individuel) est validée uniquement si celle-ci est accompagnée d'un acompte couvrant 30 % du montant total du voyage. Le solde devra parvenir à BELLE PLANETE au plus tard 30 jours avant la date de départ. A défaut de paiement, le voyage pourra être considéré comme annulé et le client encourt de ce fait les frais d'annulation prévus ci-après. A moins de 15 jours du départ, seul un paiement par chèque certifié sera accepté. Le carnet de voyage ne sera remis que contre encaissement de l'intégralité du prix des prestations correspondantes.

Art. 2 - PRIX :

Nos prix sont exprimés en Euros. Toutefois, le prix peut être révisé au moment de la facturation finale 5 semaines avant votre départ en cas de modification du coût du transport lié notamment au coût du carburant de la compagnie aérienne ou de l'autocariste local, des taxes aéroports, frais de visa, hausses des droits d'entrées sur les sites, la minoration du nombre de participants, hausse de la parité monétaire ou encore toutes variations des taxes et des redevances obligatoires y compris les taxes touristiques imposées par un tiers.

Art. 3 - HEBERGEMENT :

Selon les usages internationaux, les chambres doivent être libérées à midi et ne sont disponibles qu'à partir de midi, voire 14h00. Tous nos prix s'entendent par personne sur la base d'une chambre double. Toute personne seule logée en chambre individuelle devra acquitter un supplément. Si celle-ci souhaite partager une chambre double, nous ferons le maximum pour lui donner satisfaction. En cas d'impossibilité, ce supplément sera obligatoirement perçu et ne pourra donner lieu à une annulation de voyage. D'autre part, il est à noter que les chambres triples sont le plus souvent des chambres doubles dans lesquelles est ajouté un lit d'appoint pliant au confort sommaire. Les hôtels mentionnés au programme pourront être remplacés par des hôtels de catégorie similaire.

Art. 4 - TRANSPORT AERIEN :

Nous attirons votre attention sur le fait que les modifications des plans de vols de toutes les compagnies aériennes sont fréquentes et inévitables. Les horaires, les compagnies et les types de transport (vols réguliers, low-cost ou spéciaux, internationaux ou intérieurs) sont donnés à titre indicatif. Malgré toute sa bonne volonté, BELLE PLANETE ne peut maîtriser ces changements et s'engage, quand cela est possible, à fournir la prestation au plus près de celle initialement prévue dans le cadre du prix fixé ou de proposer une solution alternative à d'autres conditions tarifaires soumis au choix du client. Par conséquent, le client ne peut prétendre à aucun dommages et intérêts à cet égard.

Art. 5 - DUREE DU VOYAGE :

Les durées de voyage France / France ne correspondent pas au nombre de jours passés à destination mais à la durée totale du voyage, transport compris. Nos prix sont calculés selon le nombre de nuitées à destination (et non de journées). Le client pourra donc être privé de quelques heures de séjour à l'arrivée et/ou au départ, soit à cause des horaires d'avion, soit à cause des usages de l'hôtellerie internationale mentionnés ci-dessus, sans pour autant prétendre à un dédommagement.

Art. 6 - FORMALITES :

Les différentes formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (passeport, visa ...), indiquées sur nos programmes, s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Elles sont susceptibles de modifications entre la date de l'émission du contrat et celle du départ. Le client doit s'informer auprès des autorités compétentes des formalités spécifiques applicables, notamment aux mineurs.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne présente pas les documents de police et de santé exigés pour son voyage, aux autorités aéroportuaires le jour du départ.

Art. 7 - ASSURANCES :

BELLE PLANETE a souscrit un contrat de Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la société HISCOX, située 7C place du Dôme – Immeuble Elysée Défense – 92056 PARIS Cedex (police n° PRC 0240162). L'assurance assistance-rapatriement a été souscrite auprès de la Compagnie MGEN (police N°MPTAST1300018/01/02). En cours de voyage, vous devez immédiatement signaler le sinistre à l'assistance médicale et rapatriement avant d'engager des démarches et dépenses. Les coordonnées vous sont communiquées dans les documents de voyage remis avant le départ.

Art. 8 - ANNULATION D'UN GROUPE :

En cas d'annulation d'un voyage par le client, les sommes versées seront retenues par BELLE PLANETE. Le prix mentionné sur le contrat est calculé sur la base d'un nombre minimum de participants et il sera revu si le nombre de participants diminue même si cette diminution est due à une maladie ou un cas de force majeure. BELLE PLANETE se réserve également le droit d'annuler le voyage à 21 jours du départ en cas de force majeure pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, les voyageurs concernés ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

Art. 9 - GARANTIE ANNULATION INDIVIDUELLE OPTIONNELLE :

Absence de droit de rétractation : conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Les prix proposés par BELLE PLANETE n'incluent pas la garantie annulation individuelle dont le montant est de 3 % du montant du voyage. Ces 3 % ne sont pas remboursables et resteront à la charge de l'assuré. De plus, une franchise sera retenue par l'assureur selon le motif d'annulation (voir contrat). Toute annulation individuelle émanant du client entraîne le versement de frais selon le barème suivant :

De la signature jusqu'à 130 jours du départ	: 15 % du montant du voyage
- de 129 à 91 jours avant le départ	: 30 % du montant du voyage,
- de 90 à 61 jours avant le départ	: 50 % du montant du voyage,
- de 60 à 31 jours avant le départ	: 80 % du montant du voyage,
- Egal ou moins de 30 jours avant le départ	: 100 % du montant du voyage.

En cas d'annulation, le voyage devra être payé à hauteur des pénalités facturées par Belle Planète. Ensuite, Belle Planète vous adressera tous les papiers nécessaires pour compléter votre dossier d'assurance (souscrite ou non auprès de Belle Planète).

La date de l'annulation prise en compte est celle de la réception de l'avis d'annulation chez BELLE PLANETE et **qui doit correspondre à la date de survenance de l'événement qui engendre l'annulation.**

Toute annulation doit être notifiée par écrit à l'adresse technique@belleplanete.com du lundi au vendredi entre 09h30 et 17h00 et hors jours fériés. Toute annulation et/ou changement de noms reçus après 16h30 sera traité à la date du lendemain ou du lundi suivant si la réception intervient après 16h00 le vendredi. Les frais de visas ne sont pas remboursables par l'assurance.

Art. 10 - RECLAMATIONS :

Malgré tous les soins apportés par BELLE PLANETE pour que votre voyage soit une réussite, il se peut que certains services dans certains pays ne vous donnent pas entière satisfaction. BELLE PLANETE vous invite à en faire part immédiatement au correspondant local afin d'y apporter une solution sur place. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Si le problème n'a pu être réglé localement, toute réclamation doit nous parvenir accompagnée de pièces justificatives par lettre recommandée avec accusé de réception 10 jours au plus tard après votre voyage. Le non-respect de ce délai ne donnera plus droit au client à des éventuels dommages et intérêts. A défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisie sont sur le site : <http://www.mtv.travel/>

Art. 11 – PROTECTIONS DES DONNEES :

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

oui ☐ non ☐

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat

Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : 83 rue Réaumur 75002 PARIS, ou un courrier électronique à : infos@belleplanete.com

Art. 12 - RESPONSABILITES :

BELLE PLANETE, agissant en tant que mandataire de ses voyageurs auprès des différents prestataires de services (transporteurs, agences réceptives, hôteliers ...) ne peut être tenue responsable des annulations de départ, incidents techniques, accidents ou dommages survenant lors du voyage et ne peut être confondue avec ces derniers qui conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité. D'autre part, BELLE PLANETE ne peut être tenue responsable en cas d'annulation d'un départ par manque de participants, de défaut d'enregistrement selon le lieu et l'horaire de convocation quelle qu'en soit la cause même en cas de force majeure, de non-présentation des documents nécessaires au voyage (passeport valable, visa, carte d'identité, carnet de santé pour certaines destinations), de modifications d'horaires (retardés ou avancés), de changements d'itinéraires, de changements ou d'annulation de vols domestiques, de substitution d'un moyen de transport par un autre en cas de force majeure. Dans tous ces cas de figure ou pour toutes autres causes indépendantes de notre volonté, les clients ne pourront prétendre à aucun remboursement, dommages et intérêts. Les dépenses exceptionnelles résultant d'événements fortuits (grèves, incidents techniques, conditions atmosphériques, etc ...) seront à la charge du client. De même, tout voyage interrompu par le client pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement. Dans le cas d'achat d'excursions ou d'options à destination (c'est-à-dire achetées hors contrat Belle Planète), type « location de voiture ou scooters, tours en jet ski, survols ...etc), Belle Planète ainsi que notre assurance ne pourront être tenus pour responsables.

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS EST SEUL COMPETENT EN CAS DE CONTESTATION DE CES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Edité le 23/02/26